



Rejoignez l'Association des Avenues de Compiègne !

Compiègne s'est développée, entre rivière et forêt, grâce « Ces vastes et superbes avenues composées de quatre cranaux séjours des quatre dynasties de rois et d'empereurs gées d'ormeaux (aujourd'hui des tilleuls), (forment) une

qui en ont fait une résidence de Cour et de chasse. La ville – enserrée dans ses remparts – et le château furent longtemps séparés de la forêt par une plaine cultivée (la plaine de Compiègne).

Le Grand Projet commandé par Louis XV au milieu du XVIII^e siècle à Ange Jacques Gabriel, Premier architecte du roi, lui donna sa physionomie actuelle : désormais, le nouveau château serait relié à la forêt par un réseau d'avenues.

patte d'oie à côté de la façade du château. (...) Chacune a cent pieds de largeur, y compris deux contrallées qui ont chacune vingt cinq pieds. Elles conduisent à la forêt par différentes directions. » (Gaspard Escuyer)

Propriété de l'État, les Avenues de Compiègne furent cédées à la Ville et classées monuments historiques en 1933 et 1934. Le domaine entier du château – constructions, vestiges, avenues, et site – devait être classé à son tour le 24 octobre 1994.

L'Association des Avenues s'est fixé trois objectifs :

- Faire connaître le prestigieux patrimoine des Avenues et du quartier des Avenues.
- Veiller au maintien de l'intégrité du Grand Projet de Gabriel, et récompenser par un prix – le prix des Avenues, décerné chaque année depuis 2015 – les réalisations heureuses qui valorisent les Avenues.
- Être un lieu de convivialité : *garden parties*, conférences, site internet cherchent à resserrer les liens entre ses membres.

Pour adhérer à l'association, remplissez et envoyez ce bulletin accompagné d'un chèque

20€ 25€ (couple) à partir de 50€ (membre bienfaiteur)

Nom Prénom

Adresse

Tél. Mail

Chèque à l'ordre de : l'Association des Avenues de Compiègne
2, rue Hurtebise 60200 Compiègne • association@lesavenuesdecompiegne.fr
www.lesavenuesdecompiegne.fr

L'Association des Avenues de Compiègne se voue à la défense et à l'illustration de ce fleuron du patrimoine compiégnais et français – quintessence et symbole de notre ville. Pour le défendre, rejoignez l'Association des Avenues de Compiègne !